

COMPTE-RENDU de la REUNION du

vendredi 5 JUIN 2015 à 18 heures 30
au GOLF de SAINT CYPRIEN

Le Président Gérard ALCOCER remercie les Membres présents :

Danielle BOURGES, Jean-Marcel IBA ZIZEN, Thierry DUBERNARD,
Bernard FERRIERE, Christian LEGLOAHEC, Juliana RISTORCELLI, Philippe
RODENAS et Mylène SEDANO ainsi que Paul TOURTROL invité par le comité.

Excuse Stéphane RADZINSKI.

La réunion commence avec la nomination du Comité d'épreuves pour les
compétitions jusqu'à fin aout.

Dimanche 7 juin Trophée Arthur Bonnet :
Juliana RISTORCELLI et RODENAS Philippe

Dimanche 21 juin : BMW Golf Cup
BOURGES Danielle et IBA ZIZEN Jean-Marcel

La semaine du golf :

lundi 13 juillet : DECAYEUX Golf Club
SEDANO Mylène et DUBERNARD Thierry

mardi 14 juillet : TERRAKE
SEDANO Mylène et ALCOCER Gérard

Mercredi 15 juillet : à définir
RISTORCELLI Juliana et FERRIERE Bernard

Jeudi 16 juillet : Compétition WILSON
BOURGES Danielle et DUBERNARD Thierry

vendredi 17 juillet : à définir
SEDANO Mylène et ALCOCER Gérard

Les départs se feront par index.

Pour la semaine du golf l'ASSOCIATION SPORTIVE récompensera le meilleur joueur femme, homme et jeune de moins de 18 ans, en net par l'addition des cartes de scores sur toute la semaine, le vendredi à la remise des prix.

Dimanche 26 juillet : TROPHEE DES VIGNERONS
SEDANO Mylène et RODENAS Philippe

Dimanche 2 aout : COUPE DE L'ESPOIR
SEDANO Mylène et IBA ZIZEN Jean-Marcel

Dimanche 9 aout : GOLFY CUP
SEDANO Mylène et LEGLOAHEC Christian

Samedi 15 et dimanche 16 Aout : le TROPHEE DU MAS HUSTON
SEDANO Mylène et ALCOCER Gérard

Les 10 et 24 juillet et les 7 et 21 aout :
vendredi de saint-cyprien sur 9 trous en fin de journée

En ce qui concerne le site de l'Association Sportive dont voici l'adresse internet : www.asgolfstcyp.fr le président demande que lors des déplacements des équipes à l'extérieur ainsi que lors des compétitions à saint-cyprien des photos et un petit commentaire soient mis sur le site par Juliana RISTOCELLI.

Un bandeau publicitaire sera demandé à Gildas HERR pour les sponsors du site ainsi que pour les artistes du golf.

Un renforcement de la vigilance est souhaitée pour l'encaissement des droits de jeu afin que la différence entre membres de l'Association Sportive (10 euros) et non membre Association Sportive (15 euros) soit bien appliquée.

Redemander que la gouvernante mette un suivi dans les vestiaires pour qu'ils soient plus propres et ouvrir la douche et les WC (derrière la boutique) qui devaient être mis à la disposition des Membres.

Après un rapide tour de table le président lève la séance.